

projet pédagogique

Séjour à Strasbourg

13-17 ans

du 21 au 24 décembre 2024



les inscriptions et les tarifs

Pour participer au séjour, l'inscription est obligatoire. Pour cela, il faut retirer un dossier d'inscription à l'accueil de l'AAB ou le télécharger sur notre site www.aabeaufortain.org. Une fois complété et signé, il doit être transmis à l'accueil avant le jour du départ. Une adhésion à l'association sera demandée (prix libre) ainsi qu'un chèque de 80 euros d'arrhes.

Nous appliquons des tarifs selon une grille prenant en compte le quotient familial ainsi que l'adresse des familles (voir annexes).

transport et hébergement

Nous serons logés à l'auberge Clausmatt, située au 1 Klausmatt, 68150 Ribeauvillé, près de Colmar.

Nous voyagerons avec deux minibus conduits par Clément, animateur, Alice, animatrice et Justine, directrice du séjour. Nous assurerons des pauses de 20 minutes toutes les 2 heures (+ pauses supplémentaire si besoin particulier). Nous utiliserons les minibus pour nous déplacer sur place vers les différents sites d'activité.

les activités

Le devoir de mémoire : samedi 21 décembre entre 14h et 16h30 nous visiterons le mémorial de Struthof situé à Natzwiller, près de Strasbourg. L'idée de cette visite est d'en apprendre plus sur la Seconde Guerre Mondiale, et notamment sur les personnes qui ont été déportées vers des camps de concentrations et d'exterminations. Nous souhaitons par cette visite transmettre la mémoire des victimes de cette guerre aux jeunes, dans le but qu'ils la transmettent par la suite à leurs pairs.

Les marchés de Noël : nous proposerons aux jeunes une visite des différents marchés de Noël qui peuplent la ville de Strasbourg afin qu'ils puissent découvrir les stands et réaliser des achats s'ils le souhaitent.

D'autres activités pourront être réalisées à la demande des jeunes, dont des activités qu'ils ont pu proposer lors des temps de préparation du séjour.

l'équipe d'animation

L'équipe d'animation est composée de trois adultes sur place :

- Clément Panis, animateur
- Justine Neyroud, directrice du séjour
- Alice Gonnet, animatrice, assistante sanitaire

L'équipe d'animation se réunira au moins une fois par jour entre adultes afin d'analyser les situations vécues dans la journée et de travailler ensemble sur les moyens à mettre en œuvre pour accompagner au mieux les jeunes que nous allons apprendre à connaître pendant le séjour.

L'équipe d'animation assure la sécurité physique, morale et affective des jeunes. Elle est garante du cadre réglementaire et est force de proposition dans les instances de décision.

En route pour
l'aventure !



le rôle de la directrice du séjour

- Défendre les valeurs du projet éducatif de l'AAB (à retrouver sur notre site internet) et nos pédagogies
- Faire vivre le projet pédagogique en amont avec l'équipe et pendant le séjour
- Diriger et former : je veille à accompagner les animateurs, à être présente avec eux en animation, à être attentive à leurs ressentis, questionnements et à leurs idées
- Créer une cohésion de groupe avec l'équipe et les jeunes.
- Gestion du recrutement de l'animateur qui nous accompagnera et du planning de l'équipe
- Gestion financière en amont et tout au long du séjour
- Entretenir le lien avec l'AAB pour les suivis des dossiers d'inscription
- Économat : aide à la création et gestion des menus + réapprovisionnement durant la semaine avec les jeunes

- Suivi sanitaire : préparation d'un classeur de fiches sanitaires et création d'une fiche récapitulative des éléments médicaux importants à connaître si besoin pour l'équipe (allergie, problème de santé...), tout en assurant la confidentialité de ces informations. Les médicaments seront mis sous clé dans le coin infirmerie. Nous veillerons à prendre une trousse de secours et les médicaments, si besoin, lors des sorties.

- Gestion de la partie administrative : fiches d'inscription, fiches sanitaires avec récapitulatif des informations importantes, fiches d'autorisation au droit à l'image, cahier d'infirmerie, cahier de traçabilité alimentaire, gestion financière, documents importants de l'équipe d'animation, guide des bonnes pratiques d'hygiène de la restauration collective de plein air des ACM, classeur administratif : assurance et déclaration du séjour/ déclaration d'accident/ déclaration JS / accident grave.

- Affichage sur le séjour : un récépissé de déclaration du séjour, le plan canicule, numéros d'urgence, interdiction de fumer, prise de température du frigo, planning de l'équipe, inspection et médecine du travail, plan de couchage, menus de la semaine, numéros de l'équipe si nous ne sommes pas sur le camp.

- Créer du lien avec les parents, le personnel du camping, les partenaires/ prestataires et la DSDEN (SDJES) : déclaration et suivis.

la santé des jeunes et la sécurité du groupe

Justine, Clément et Alice possèdent tous les trois le PSSM (premiers secours en santé mentale). Alice possède le PSCI (premiers secours civiques de niveau I).

Alice assurera le rôle d'assistante sanitaire. Elle sera en charge de conserver les éventuels traitements médicaux et s'assurera de la bonne prise des médicaments convenu avec le médecin via l'ordonnance ou le PAI.



Les allergies seront répertoriées et connues par toute l'équipe d'animation qui s'assurera qu'elles soient bien prises en compte lors de l'élaboration des menus.

Un échantillon de chaque préparation alimentaire sera conservé pendant 72h au frigo. La chaîne du froid sera expliquée aux jeunes afin que chaque membre du groupe puisse s'assurer de sa bonne application.

En cas d'incident grave, l'équipe d'animation appellera les services de secours puis les parents. Aucune décision médicale ne sera prise sans l'accord d'un médecin et des parents.

La procédure d'évacuation en cas d'incendie sera expliquée par la directrice du lieu et transmise aux jeunes lors de la première journée d'installation.

Nous proposerons des espaces "safe" (voir annexes) pour discuter en petits groupes (en mixité ou non) des sujets dont souhaitent parler les jeunes.

Le temps de sommeil nécessaire à chaque individu sera respecté ainsi que leurs vies privées dans leurs chambres.

les pédagogies de la décision

Nous travaillons avec les pédagogies de la décision au sein de notre ACM. Celles-ci s'appuient sur des valeurs fondamentales :

- la considération des personnes et de leur parole
- la vie quotidienne et les activités ne sont pas séparées
- les personnes en face de moi sont mes égales (elles sont légitimes à penser et parler, tout comme moi)

Nous choisissons ensemble, jeunes et adultes, l'organisation de la journée, c'est pourquoi il n'y a pas de "journée type" proposée aux jeunes. Rien n'est figé et tout peut être discuté ensemble dans la limites des contraintes qui sont les nôtres (respect de la loi française, respect des règles de sécurité, ressources humaines et financières, moyens techniques).

Ces contraintes sont dites et expliquées aux jeunes afin de leur donner les moyens d'agir véritablement sur la construction du séjour.

Les règles de vies sont discutées et choisies collectivement avec les jeunes avant le début du séjour lors de la réunion de préparation qui a lieu une semaine avant le départ. Ces règles peuvent être modifiées au cours du séjour à la demande d'un ou plusieurs membres du groupe.

Notre rôle d'adulte est de capter les idées et les envies exprimées par les jeunes afin de les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

Chaque individu participe aux décisions qui le concerne.



les outils que nous utilisons

Le quoi de neuf

C'est un espace de parole qui permet à chaque membre du groupe d'exprimer ses émotions, ses idées et ses envies s'il le souhaite. Un cadre sécurisant où les adultes ont un rôle de régulation afin que la parole de chacun.e soit respectée.

Le conseil

C'est l'instance qui décide de l'organisation de la journée et des règles de vie. Les jeunes sont libres d'y assister ou non. Le but est de discuter, d'argumenter et de débattre des différents sujets jusqu'à arriver au consensus. Si nous n'arrivons pas au consensus, nous passons au vote. Les adultes sont force de proposition lors de ces instances.

L'organisation et les activités choisies au conseil sont applicables à l'ensemble du groupe.

le public 13-17 ans

La tranche d'âge de ce séjour correspond au passage de la primaire au collège. Nous souhaitons créer du lien intergénérationnel entre les jeunes qui traversent ce moment charnière. Nous porterons une attention particulière à créer ce lien en proposant des jeux de coopération et en créant un esprit d'équipe au travers de la vie collective du groupe. Les conseils permettent de prendre en compte chaque personne de façon égale et ainsi de ne pas hiérarchiser les jeunes selon leur âge, leur sexe ou tout autre différence.

Nous partons du principe que chaque individu est unique et que nous ne connaissons pas l'ensemble de ses besoins à l'avance. Notre travail en tant qu'adulte est d'accompagner les jeunes individuellement au sein du collectif.

la vie collective

Pendant toute la durée du séjour nous vivrons collectivement et serons responsables, jeunes et adultes, de l'organisation des tâches à réaliser pour le bon déroulement des temps de vie partagés.

Nous composerons les menus ensemble et les préparerons nous-même dans la tente cuisine.

Nous proposerons aux jeunes le "qui fait quoi", un temps collectif où nous nous répartissons les tâches quotidiennes telles que le nettoyage des espaces communs, la préparation des repas, le rangement ou la préparation des activités.

Cet outil peut, comme les autres, être amené à évoluer si nous décidons ensemble d'en changer.



la gestion des conflits

Nous souhaitons accompagner les jeunes afin qu'ils n'aient pas à passer automatiquement par l'adulte pour résoudre des conflits. Nous leurs proposerons plusieurs solutions s'ils font face à une situation qui leur semble injuste, qui les rendent mal à l'aise ou qui les rendant tristes ou malheureux (voir annexes). Nous leurs proposerons le "message clair". Cet outil consiste à proposer 6 étapes à suivre pour régler pacifiquement un conflit (voir annexes).

Si les jeunes n'arrivent pas à se mettre d'accord, les adultes sont là pour faire de la médiation. Si une situation conflictuelle concerne plusieurs jeunes et si ils le souhaitent, nous pouvons également proposer d'en parler en conseil afin de trouver une solution acceptable pour chacune des parties.

les affaires des jeunes

Les jeunes sont autorisés à emmener avec eux les objets et doudous qu'ils souhaitent, ainsi que leurs téléphones et de l'argent de poche. Nous fournirons aux familles un trousseau à titre indicatif lors de la réunion avec les parents (annexes).

Les jeunes sont responsables de leurs affaires. Ils peuvent demander à l'équipe d'animation de conserver certains objets ou leur argent s'ils ont besoin que les adultes en prennent la responsabilité.

Les règles de vies concernant l'utilisation des téléphones seront discutées et décidées collectivement lors de la réunion de préparation avec les jeunes. Comme pour les autres, elles pourront être modifiées à tout moment lors d'un conseil sur la demande d'un ou plusieurs membre du groupe. Les adultes porteront une attention particulière à ce que ces règles soient respectées par l'ensemble du groupe.

Objectifs et évaluation

Tout au long du séjour l'équipe d'animation sera attentive à l'évolution de la prise d'initiative des jeunes, de la prise de décision et de l'organisation du groupe, de la coopération dans le groupe et de l'organisation des temps collectifs quotidien. Nous noterons les ressentis des jeunes exprimés lors des "quoi de neuf" et des conseils ainsi que lors des temps informels. Pour cela nous aurons un carnet de bord où chaque membre de l'équipe pourra écrire ses observations. L'équipe d'animation pourra également y noter ses ressentis.

Un temps de bilan en fin de séjour sera organisé, d'une part avec l'équipe d'animation et d'autre part avec tout le groupe afin de collecter les ressentis finaux de chacun.e.

Tous ces éléments nous permettrons d'affiner l'analyse du séjour et l'évaluation des objectifs pédagogiques.



Objectifs généraux	Moyens	Indicateurs
Favoriser la coopération et l'entraide au sein du groupe de jeunes en leur permettant de décider ensemble de la répartition des tâches quotidiennes	Jeux de coopération "Qui fait quoi"	Nombre de jeunes qui <ul style="list-style-type: none"> • apporte leur aide spontanément • participent aux tâches quotidiennes
Développer la citoyenneté des jeunes en leur permettant de faire valoir leur voix au sein du groupe et de décider collectivement des règles de vie et de l'organisation de leur séjour, dans l'optique de leur donner des ressources pour entreprendre des projets et s'émanciper	L'instance du conseil "Quoi de neuf"	Nombre de jeunes qui <ul style="list-style-type: none"> • participent à la prise de décision • expriment leurs idées, leurs envies, leurs besoins
Favoriser la confiance en soi et le lien social en soutenant le passage de l'enfance à l'adolescence et ainsi créer du lien intergénérationnel	Espaces « safe » de discussion en petits groupes, en mixité ou non	Nombre de jeunes qui ont demandé à parler dans un espace "safe"
Permettre aux jeunes de développer leur ouverture aux autres et leur empathie en effectuant un devoir de mémoire	Visite du mémorial de Struthof, captation d'images et de son	Nombre de jeunes qui participent activement à la visite, qui souhaitent transmettre leurs ressentis par la suite



Association d'Animation du
Beaufortain

36, rue du Confluent

73270 Beaufort

04 79 38 33 90

contact@aabbeaufortain.org

www.aabeaufortain.org

Alice, animatrice

07 61 28 89 64

jeunesse@aabbeaufortain.org

Justine, directrice du séjour

06 86 80 29 75

projets.ados@aqc.v.org

Instagram  @aab_jeunesse